

D.N.A. le 17/09/2010 04:06

Strasbourg / Implantation de l'école européenne à la Robertsau

Une cité scolaire unique en 2015

L'école européenne de Strasbourg aura définitivement son site propre à la rentrée 2015, route de la Wantzenau, à la Robertsau : Région, Département et Ville, les trois collectivités qui financent la future cité scolaire, ont donné leur feu vert. Un projet de 39 millions d'euros.



Un millier d'élèves, de la maternelle au bac, fréquenteront la cité scolaire qui sera construite à la Robertsau, au début de la route de la Wantzenau, dans la forêt à gauche de la maison alsacienne, actuel siège de l'Institut international des droits de l'homme. (Photo DNA - Jean-Christophe Dorn)

Enfin, ce ne sera ni 2013 ni 2014 : il faudra attendre septembre 2015 pour que tous les élèves de l'école européenne fassent leur rentrée sur un seul site, dans des locaux définitifs (*).

La Région Alsace a confirmé lundi le choix du terrain : dans le quartier de la Robertsau, au début de la route de la Wantzenau, avant la cité U, dans la forêt, juste après une maison alsacienne isolée. La proximité des institutions européennes offre un atout pratique, puisque l'établissement scolarise en premier lieu les enfants dont les parents y travaillent (notre encadré).

Budget prévisionnel estimé à 39 millions d'euros

D'une valeur de 5 millions d'euros, le terrain constitue la participation de l'Etat, étant entendu que les collectivités locales contribueront seules à la construction de la cité scolaire.

La surface globale à bâtir est de l'ordre de 15 500 m². Le budget prévisionnel, au stade des études de définition, est estimé à 39 millions d'euros TTC.

Région, Département et Ville viennent d'approuver une convention désignant la Ville de Strasbourg comme maître d'ouvrage de l'ensemble de l'opération. D'une part parce que l'école s'implante sur son territoire. D'autre part, parce que c'est de sa compétence que relève la moitié des élèves (les niveaux correspondant à la maternelle et à l'élémentaire françaises).

« Maintenant, on peut recommencer à travailler sur la période intermédiaire »

Le partage du financement entre les collectivités n'est pas encore connu dans le détail, mais la commission permanente de la Région vient en tous cas de débloquer 250 000 € pour 2010, à valoir sur sa participation globale. Ces premiers crédits permettront de participer aux frais de programmation et de concours de maîtrise d'œuvre.

« Pour nous, c'est une très bonne nouvelle, se réjouit Denis Bittmann, le directeur de l'école européenne de Strasbourg (EES). Maintenant qu'on connaît la phase définitive, on peut recommencer à travailler sur la période intermédiaire. Il faut faire en sorte que la période 2011-2014 se passe au mieux. »

La future cité scolaire accueillera ses premiers élèves - ceux du secondaire - à la rentrée de 2014. En septembre 2015, ceux du cycle primaire quitteront à leur tour leurs locaux provisoires.

Depuis son ouverture en 2008, l'EES accueille la maternelle et l'élémentaire dans des locaux préfabriqués installés à l'arrière de l'inspection académique de Strasbourg, boulevard d'Anvers. Le niveau collège du secondaire a trouvé refuge au collège Vauban, juste à côté.

Des lycéens au collège Vauban en 2011-2012

Reste à loger le niveau lycée, qui s'ouvre l'année prochaine. L'année 2011-2012 devrait se faire encore au collège Vauban, avec des moyens supplémentaires pour accueillir l'équivalent des classes de seconde.

Il restera alors deux ans à patienter pour installer les niveaux collège et lycée sur le terrain de la route de la Wantzenau. Entre 2012 et 2014, les « lycéens » pourraient investir des locaux provisoires sur le terrain de tennis du lycée Kléber.

Mais rien n'est encore décidé. Car le conseil supérieur des écoles européennes proscrit habituellement l'éclatement des enseignements sur trois sites. Et le prochain audit pour renouveler l'agrément se profile en décembre. D'ici là, une solution aura été trouvée. La meilleure, espère Denis Bittmann.

Mais quoi qu'il en soit, les premiers bacheliers de l'EES, qui sortiront en 2014, n'auront finalement jamais fréquenté le site propre de l'école.

Charlotte Dorn

(*) Actuellement, les élèves sont 650, mais une fois tous les niveaux déployés, ils seront plus d'un millier.

Un cursus à part

La seule école européenne de France est à Strasbourg. L'établissement offre un enseignement européen spécifique, de la maternelle au bac, dans des sections francophone, anglophone ou germanophone. La pédagogie, outre l'importance accordée aux langues, se caractérise par une démarche transnationale, en particulier en sciences humaines et sciences intégrées. On y encourage fortement la créativité des élèves.

Les écoles européennes scolarisent en priorité des enfants dont les parents travaillent dans les institutions liées à l'Europe. Ce qui permet aux familles de trouver une continuité pédagogique au gré des mutations professionnelles dans les autres pays de l'Union.

En fonction des places, d'autres enfants peuvent bénéficier de ces enseignements. A Strasbourg, l'école européenne de Strasbourg a la particularité d'être publique et gratuite.